

## Profil des candidats

Cette formation s'adresse à des étudiants titulaires d'une formation supérieure, licence ou Bachelor (Bac+3 / 180 Crédits ou équivalent étranger) en création de mode.

### **L'enseignement est dispensé en anglais.**

Les prérequis exigés sont : le design et la mise en volume de vêtements et d'accessoires ainsi que les principes fondamentaux des textiles et matières.

Des dérogations peuvent être accordées aux candidats justifiant d'un projet créatif de haut niveau, renforcé par une expérience professionnelle significative.

Toute demande est à adresser au directeur :

Monsieur le Directeur de l'EnsAD, 31, rue d'Ulm, 75005 Paris

**Un dossier accompagne l'admission administrative et comprend :** un dossier de candidature, une lettre de motivation, un CV, la copie des diplômes après le baccalauréat justifiant des 180 crédits d'enseignement supérieur (Licence professionnelle, Bachelor, etc... français ou leur équivalent étranger. Les candidats doivent fournir la preuve de l'accréditation de son diplôme par l'autorité en charge dans leur pays), un portfolio (20 images numériques de plans de collections et réalisations de modèles/collection), deux lettres de recommandation, un justificatif de langue anglaise (IELTS: 6,5 / TOEFL iBT : 96/120) pour les non-anglophones, un test de langue française (B2 ou Dalf) pour les non-francophones.

Un des objectifs de la formation étant le développement personnel des créateurs-étudiants, l'élément primordial de recrutement sera le projet de création du candidat.

Le recrutement est national, européen et vise à accueillir des étudiants internationaux pour garantir une émulation créative interculturelle.

## Admission (Session 1)

L'admission se fait sur concours, en trois temps.

### **1- Inscription administrative au concours & Dossier de candidature :**

Les inscriptions au concours sont ouvertes du vendredi 9 février 2018 au vendredi 29 juin 2018 à 17h.

Les candidats remplissent le dossier d'inscription au concours sur <https://enamoma.ensad.fr>

Le dossier de candidature permet aux candidats de :

#### **S'inscrire administrativement au concours :**

Les droits d'inscription au concours, fixés par arrêté du Ministère de la Culture, s'élèvent pour l'année 2018/2019 à **52 € (exonération)** pour les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur français ayant fourni la notification de bourse 2017/2018, tarif applicable aux boursiers de l'Union Européenne).

Ces droits restent acquis à l'École même en cas de désistement.



## Admission / Frais de scolarité et Financement

- **Présenter son univers créatif**, ses réalisations et expériences antérieures, ses objectifs professionnels et sa motivation : un dossier de candidature (admission en ligne), un CV, une lettre de motivation, les copies des diplômes obtenus de l'enseignement supérieur (français ou internationaux mentionnant le détail des crédits obtenus par année de formation, incluant le baccalauréat ou équivalent étranger et la preuve de l'accréditation de leur diplôme supérieur), un portfolio (20 images numériques de plans de collections et réalisations de modèles / collection), deux lettres de recommandation, un justificatif de langue anglaise (IELTS : 6,5 / TOEFL iBT : 96/120) pour les non-anglophones, un test de langue française (B2 ou Dalf) pour les non-francophones.

Les candidats joignent les pièces demandées pour étude de dossier d'admissibilité. Lorsque l'inscription administrative est validée, les candidats reçoivent un mail validant la prise en compte de leur inscription au concours.

### 2- Décision d'admissibilité sur examen du dossier de candidature

Le 8 Juin 2018, les candidats, inscrits administrativement, reçoivent par mail une réponse validant ou invalidant leur candidature. Ils sont alors invités à se présenter à un entretien devant jury les 11 et 12 juillet 2018.

### 3- Présentation des dossiers complets/entretiens aux membres du jury

Les jurys de recrutement réunissent des membres du corps professoral de l'Ecole Nationale de Mode et Matière, de l'université Paris-Dauphine, de MINES ParisTech et des professionnels. Les candidats y participent en présentiel, à distance, par téléphone ou liaison vidéo selon un calendrier défini et communiqué aux admissibles. La liste des admis est communiquée le 17 juillet 2018.

## Frais de scolarité & Financement

**Les frais de scolarité s'élèvent à 15 000 € pour l'année académique 2018/2019.**

Ce montant inclut :

- L'enseignement (conférences, workshops, modules Trans-écoles, cours en ateliers)
- Une formation anglophone
- Le voyage d'études (une semaine en novembre)
- L'accès aux ateliers, aux matériaux et aux fournitures
- Les frais de transport et d'hébergement dans le cas de visites extérieures
- L'inscription en 4<sup>ème</sup> année de cycle Master de l'EnsAD (qui correspond à la 1<sup>ère</sup> année de l'EnaMoMa).

**Des bourses** permettant de couvrir de 60% à la totalité des frais de scolarité peuvent être obtenues grâce au soutien de PSL (Paris Sciences Lettres) :

- Une bourse ramenant les frais de scolarité à **6 000 € pour les candidats issus de l'Union Européenne.**
- Une bourse ramenant les frais de scolarité à **433 €** (droits d'inscription à l'EnsAD fixés par arrêté ministériel pour l'année 2017/2018) pour les **candidats issus de PSL Research University Paris.**
- Une bourse ramenant les frais de **scolarité à 0 € pour les candidats admis boursiers du CROUS.**

Des bourses d'entreprises pourront être envisagées et se substituer à PSL dans le cadre de partenariats.

